

President  
of the Treasury Board



Présidente  
du Conseil du Trésor

Ottawa, Canada K1A 0R5

John Williamson, C.P., député  
Président  
Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 06A

Monsieur,

Conformément à l'article 109 du *Règlement de la Chambre des communes*, je suis heureuse de présenter la réponse du gouvernement du Canada au 10<sup>e</sup> rapport du Comité permanent des comptes publics, intitulé *Rapport d'examen spécial – Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*, qui a été déposé à la Chambre des communes le 6 avril 2022.

J'apprécie l'important travail accompli par le Comité permanent dans l'étude des résultats de l'examen spécial de la vérificatrice générale du Canada et Deloitte s.r.l., lequel visait à déterminer si les systèmes et les pratiques sélectionnés pour l'examen à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public fournissent à la société d'État l'assurance raisonnable que ses actifs sont protégés et contrôlés, que ses ressources sont gérées avec efficacité et économie et que ses activités sont menées avec efficacité.

Le gouvernement est heureux de répondre aux trois recommandations faites par le Comité permanent. Comme vous le savez, l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public est une société d'État non mandataire responsable de ses activités quotidiennes, y compris celles liées aux indicateurs de rendement et à la gestion des risques organisationnels. À cette fin, l'information ci-jointe transmet les réponses spécifiques de la société relativement aux recommandations du Comité permanent.

Vous remerciant, ainsi que les membres du Comité permanent, pour votre travail important, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mona Fortier'.

L'honorable Mona Fortier, C.P., députée

p.j.

Canada

**Réponse de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public aux recommandations du Comité permanent des comptes publics**

**Recommandation 1 : Sur la surveillance du rendement et la communication des résultats**

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP) doit présenter au Comité permanent des comptes publics (Comité) de la Chambre des communes un rapport sur A) les nouveaux indicateurs de performance servant à surveiller l'atteinte de ses objectifs stratégiques; et B) les premières mesures de ces indicateurs présentés à son conseil d'administration en mai 2022.

**Réponse de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public à la recommandation 1**

Investissements PSP accepte de fournir les renseignements demandés directement au Comité d'ici le 30 juin 2022.

**Recommandation 2 : Sur le cadre de validation des modèles**

Investissements PSP doit présenter au Comité un rapport expliquant la mise en place dans l'ensemble de l'entreprise de son nouveau cadre de gestion des risques liés aux modèles.

**Réponse de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public à la recommandation 2**

Investissements PSP accepte de fournir les renseignements demandés directement au Comité d'ici le 30 avril 2023.

**Recommandation 3 : Sur la surveillance des risques et la communication de l'information sur les risques**

Investissements PSP doit présenter au Comité un rapport expliquant comment la société communique à la haute direction et au conseil d'administration de l'information précise sur les échéances, les résultats attendus et les progrès réalisés pour chaque mesure d'atténuation des risques.

**Réponse de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public à la recommandation 3**

Investissements PSP accepte de fournir les renseignements demandés directement au Comité d'ici le 30 avril 2023.